



Niveau A2 de compétences dans une langue vivante étrangère (niveau 3ème)

publié le 06/09/2015

Les langues vivantes étrangères constituent une des sept compétences du socle commun de connaissances et de compétences et le niveau A2 fait partie d'une échelle commune à toutes les langues.

Pour l'obtention du diplôme national du brevet, depuis la session 2008, la maîtrise du niveau A2 du CECRL est exigée. Le mode d'évaluation choisi est celui du contrôle continu.

• Pour atteindre le niveau A2 les cinq activités langagières suivantes seront travaillées tout au long de l'année :

1. Compréhension de l'oral :

- ▶ comprendre un message oral pour réaliser une tâche (être capable de suivre des instructions, comprendre pour pouvoir répondre à des besoins concrets : instructions, consignes, expressions familières de la vie quotidienne, présentations, indications chiffrées,...).
- ▶ comprendre les points essentiels d'un message oral (conversation, information, récit, exposé).

2. Compréhension de l'écrit :

- ▶ comprendre le sens général de documents écrits (être capable de comprendre une lettre par exemple) et savoir repérer des informations dans un texte.

3. Expression orale en interaction :

- ▶ établir un contact social (être capable de gérer des échanges très courts en se présentant, en remerciant, en saluant et en prenant congé, en donnant de ses nouvelles,...).
- ▶ demander et donner des informations (itinéraire, prix, repas, l'heure,...).
- ▶ dialoguer sur des sujets familiers (goûts, loisirs, famille, l'école,...).
- ▶ réagir à des propositions (accepter, refuser, exprimer ses opinions,...).

4. Expression orale en continu :

- ▶ reproduire un modèle oral (réciter un texte mémorisé, faire une annonce,...).
- ▶ présenter ou décrire (soi-même, les autres, sa vie quotidienne, son environnement, ses activités,...).
- ▶ raconter (un événement, une expérience personnelle, une histoire,...).
- ▶ expliquer (donner les raisons d'un choix,...).
- ▶ présenter un projet.
- ▶ lire à voix haute.

5. Expression écrite :

- ▶ copier (être capable de copier des mots ou textes courts).
- ▶ écrire sous la dictée.
- ▶ renseigner un questionnaire.
- ▶ écrire un message simple (message électronique, lettre,...).
- ▶ rendre compte de faits (évoquer des personnes, des lieux,...).
- ▶ écrire un court récit, une description (récit au passé, poème,...).